

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 58 (1961)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Le plus grand rucher collectif du monde  
**Autor:** Haccour, Paul / Gharb, Sidi Yahia du  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1067174>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

| <i>Alt.</i> | <i>Station</i> | <i>Aug.</i> | <i>Dim.</i> | <i>Aug.<br/>nette</i> | <i>Dim.<br/>nette</i> | <i>Observations</i>  |
|-------------|----------------|-------------|-------------|-----------------------|-----------------------|--|
| 450         | Courtedoux     |             |             | aucune                |                       | Les colonies arrivent péniblement à se suffire.                                  |
| 480         | Payerne I      | 1.300       | 2.—         |                       | 0,700                 | Résultat peu brillant, populations en baisse, heureusement le sucre aussi.       |
| 480         | Payerne II     | 2.—         | 2.800       | —                     | 0,800                 | Augm. et dim. se succèdent malgré le beau temps.                                 |
| 650         | Vuarrengel     | 2.800       | 1.700       | 1.100                 |                       | C'est une piteuse année.   |
| 620         | Cheseaux       |             |             | 3.800                 |                       |  |
| 620         | Morreens       |             |             |                       |                       |  |
| 620         | Echallens      | 3.150       | 1.600       | 1.550                 |                       | Journée la plus forte, le 10 juillet (1.100). Plus d'espoir d'une belle récolte. |
| 720         | Lentigny       | 4.200       |             | 4.200                 |                       | Récolte sur trèfle blanc et berce.   |
| 750         | Le Mouret      | —           | 2.100       |                       |                       |  |
| 822         | Cernier        | 1.350       | 5.800       |                       | 4.450                 | Temps chaud et orageux.  |
| 970         | Le Locle       | 4.100       | 2.100       | 2.—                   |                       | Récolte sur le sapin rouge.  |
| 835         | Vollèges       |             |             | 3.250                 |                       | Colonie nourrie jusqu'au mercredi 7 juin.  |
| 1150        | Le Sépey       |             |             | 4.200                 |                       | Pas d'augmentation ces derniers jours.   |

L'absence de récolte est due au temps durant ce dernier mois. Comme le disait très justement notre correspondant de Genève, il serait plus utile de chercher à améliorer le temps que l'apiculture.

Quelques régions ont bénéficié d'une miellée, mais tout est resté jusqu'à ce jour très localisé. Il est encore possible d'espérer une modeste récolte — en plaine, sur le trèfle blanc, le lotier, et, en montagne, sur l'épilobe, la ronce, etc. — mais il nous faut un temps beau et chaud.

Romanel/Lausanne, le 18 juillet 1961.

*R. Bovey.*

## DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

### Le plus grand rucher collectif du monde

Le rucher collectif d'Inezerki est certainement le plus grand rucher collectif du monde mais aussi le plus curieux par sa construction, son histoire et son exploitation.

Ce rucher, célèbre dans toute la région, est situé en plein pays berbère, dans le massif du Grand Atlas, accroché à flanc de montagne, dans la tribu des Ida ou Ziki.

Sa fondation date de 1850. Le choix de son emplacement aurait été déterminé par la présence de nombreuses plantes mellifères, fleurissant successivement et comprenant plus particulièrement arganiers, amandiers, palmiers dattiers, lavandes stœchades et diverses sortes de thym.

Cet emplacement est aussi le centre d'un groupe important d'apiculteurs berbères pratiquant, cas unique au Maroc, la transhumance en apiculture pour accroître leur récolte et produire une qualité de miel très recherchée.

Le fait de se retrouver chaque année sur les mêmes emplacements les incita à grouper leurs ruches sous la surveillance d'un gardien commun, et, pour plus de sécurité, à construire un rucher collectif d'un type original.



*Une partie du rucher collectif d'Inezerki (Maroc). Ruches en roseau servant au transport des essaims qui seront déposés sur l'étagère.*

Au Maroc, comme dans tous les pays bordant la Méditerranée, les apiculteurs logent leurs abeilles dans des ruches bien adaptées au climat et de fabrication locale pour laquelle ils utilisent les matériaux qu'ils ont sous la main. C'est ainsi que la plupart des ruches sont aménagées dans des cylindres en roseau refendu, enduit d'argile et de bouse de vache, mesurant 20 cm de diamètre et 1 mètre de longueur. D'autres ruches sont en poterie locale ou en écorce de chêne-liège.

Les ruches sont posées horizontalement sur le sol, les unes à côté des autres, parfois les unes sur les autres, mais toujours recouvertes d'une épaisse couche d'herbe sèche, destinée à les protéger des ardeurs du soleil qui pourrait facilement faire fondre les rayons de miel et ruiner ainsi la colonie d'abeilles.

En montagne, sur le versant sud du Grand Atlas, et dans les oasis bordants le désert du Sahara, les apiculteurs logent leurs abeilles dans des cavités situées dans l'épaisseur des murs de leur habitation.

Ces cavités en forme d'étagères, dont la grande ouverture se trouve tantôt vers l'extérieur, tantôt vers l'intérieur et débouchant dans le logement du propriétaire, sont obturées par des panneaux de bois mal taillés ou par des clayonnages de roseaux enduits d'argile et de bouse de vache.

Le rucher collectif d'Inezerki est construit à flanc de montagne, en terrasses et constitué de long murs de 100 à 200 mètres, adossés à la paroi de la montagne. Ces murs de pisé ont une importante armature formée de rondins de bois d'arar (sorte de bois résineux imputrécible qui pousse dans ces régions montagneuses) et permettent d'aménager cinq à six étagères très spacieuses mesurant 50 cm de profondeur, 40 à 50 cm de hauteur et 1 m 50 de longueur. L'ensemble est hourdi d'argile et de bouse de vache.

Ces vastes logements, bien isolés des intempéries, permettent de placer facilement les essaims installés dans de petits paniers pour en faciliter le trans-

port. Les apiculteurs de ce rucher collectif apportent les essaims chaque année pour profiter de la miellée.

Le rucher collectif d'Inezerki comporte 2.800 à 3.000 places. Lorsque je l'ai visité pour la première fois, en 1931, il y avait encore un millier de ruches en activité. Actuellement, il n'en reste plus que 200 à 300. Cette importante régression est la conséquence de mauvaises années consécutives, mais aussi de traitements contre les acridiens. Ces traitements consistent à répandre, à l'aide de jeep équipées de puissantes souffleries, des produits insecticides détruisant rapidement les sauterelles. Des hélicoptères et des avions poursuivent les essaims dans tous les terrains inaccessibles pour exterminer ces insectes destructeurs de récoltes. Les malheureuses abeilles subissent le même sort et un grand nombre d'entre elles sont détruites.

Les apiculteurs de cette région possèdent tous des ruchers individuels dans leurs villages respectifs.

Au printemps, après la miellée provenant des amandiers et surtout de la lavande stœchade, les essaims sortent; ceux-ci sont captés et logés dans de petits cylindres de roseaux.

L'essaimage terminé, l'apiculteur charge ses essaims sur un âne, un mulet ou un chameau. C'est un spectacle extraordinaire, pour ne pas dire extravagant, de voir ces ruches en roseaux si fragiles, entassées les unes sur les autres par 15, 20, 25 et plus, soigneusement bouchées et arrimées avec un très grand soin sur le bât de ces animaux sensibles aux piqûres d'abeilles qui leur sont mortelles.

Le chargement se balance alors dangereusement pendant toute une nuit en suivant les sentiers muletiers, traversant montagnes et vallées pour arriver à proximité du rocher collectif qui constitue la dernière étape.

Après avoir été déchargés délicatement, tous les paniers sont acheminés à dos d'homme vers l'emplacement qui leur est réservé. Le panier rempli d'abeilles est déposé dans un angle de la ruche-étagère, la grande ouverture bouchée par un panneau de bois mal taillé ou un clayonnage enduit d'argile et un trou pratiqué à une des extrémités sert de trou de vol.

Après avoir rempli le panier de rayons de couvain et de miel, les abeilles débordent sur les étagères et bâttent de grands rayons accrochés aux parois. La grande capacité de ces étagères permet aux reines de développer un couvain normal et aux abeilles d'emmagasiner de belles récoltes de miel.

La récolte se fait vers le mois de Juillet ou d'Août après les moissons. La miellée de thym terminée, c'est la période de sécheresse et l'arrêt de la ponte, faute de pollen et d'eau.

L'enfumoir dont se sert l'apiculteur est d'un modèle très particulier. En terre cuite, ayant la forme d'une louche fermée, il est muni d'un manche permettant de le tenir à la main.

Dans l'ouverture, l'apiculteur introduit de la bouse de vache séchée. Il allume et souffle avec la bouche pour produire une fumée acré qu'il dirige vers l'entrée de la ruche. Puis il dégarnit l'argile qui retient le panneau de fermeture qu'il arrache en une fois. Il découvre ainsi la totalité des rayons bâtis et souvent remplis de miel très aromatique. En enfumant à l'extrême opposée au panier, toujours à sa place dans un angle, il refoule les abeilles progressivement. La reine affolée se réfugie dans le panier, entraînant à sa suite une grande partie de la colonie. L'apiculteur dispose alors de tout son temps pour découper facilement de beaux rayons de miel qu'il dépose dans un panier vide pour les transporter au fur et à mesure dans un abri aménagé pour la récolte.

Là, les rayons sont écrasés à la main. Le miel qui en est exprimé coule dans des poteries vernissées. Après un repos de quelques jours, les impuretés composées de déchets de cire, de larves écrasées, de pollen, d'abeilles mortes constitueront un gros bouchon qui sera également la garantie d'un miel pur pour l'acheteur éventuel.

D'autres apiculteurs, et sans doute les plus nombreux dans cette région préfèrent laisser égoutter les rayons à peine écrasés dans des passoires en terre

uite. Le miel ainsi recueilli est particulièrement épais et a bien meilleur goût.

Enfin, certains apiculteurs offrent à une clientèle plus riche et plus raffinée le miel en rayons qu'ils auront choisis bien blancs et bâtis de l'année.

Le miel récolté dans le massif montagneux des Ida ou Tanan ainsi que dans les Ida ou Bouzia est très réputé et se vend nettement plus cher que le miel des autres régions du Maroc. L'arôme et les vertus thérapeutiques attribuées au miel de thym de cette région, qui pourrait s'apparenter au miel des monts de l'Hymette en Grèce, expliquent cette préférence.

La récolte terminée, les apiculteurs du rucher collectif d'Inezerki remportent leurs essaims chez eux où ils passeront l'hiver sous leur contrôle direct.

Les autochtones rapportent que lors de la construction du rucher collectif d'Inezerki, les compartiments furent partagés et attribués aux familles qui avaient participé aux travaux. Par la suite, des transactions intervinrent. Des ventes, ou plus fréquemment des «rahniyas» ont été réalisées, si bien qu'actuellement toutes les familles des villages voisins ont pratiquement un droit de propriété sur le rucher.

Parmi elles, deux propriétaires possèdent encore chacun une trentaine de ruches, la propriété des autres ruches étant très morcelée.

Lorsque les essaims sortent, le gardien du rucher prévient les propriétaires présumés qui viennent alors les recueillir.

Si les abeilles des différentes ruches essaient en même temps et qu'il n'est pas possible de déterminer exactement à qui elles appartiennent, les essaims sont placés dans plusieurs ruches et la récolte du miel est partagée entre les propriétaires présumés, les ruches restant en association. S'il y a contestation, les essaims sont secoués au milieu du rucher et les abeilles ainsi abandonnées essaient de se faire admettre dans les ruches qu'elles ont choisies.

Le rucher collectif d'Inezerki a été placé sous le patronage de Sidi Youssef ou Mohammed Ben Naceur et le descendant de ce dernier Sidi el Madani, moqqadem<sup>1</sup> de la zaouia du Tafilalet, située en tribu Ida ou Mahmoud, vient tous les ans à Inezerki prendre la part du miel promise à ses ancêtres lors de la fondation du rucher. On voit alors chaque propriétaire lui remettre selon sa fortune ou sa générosité soit un rayon de miel, soit la récolte de toute une ruche.

Le gardiennage des ruches est assuré par un paysan désigné par la Djemaa et qui habite dans le rucher. En règlement de ses services, il reçoit une rémunération annuelle et par ruche. Il est d'autre part dispensé des prestations et de tous les travaux collectifs.

On note encore parmi les usages en vigueur chez les propriétaires du rucher collectif que celui qui recueille un essaim dans la campagne ou en forêt le conserve en toute propriété. Celui qui commet une déprédition dans le rucher est tenu de réparer le dommage causé et, en outre, de payer une amende. Enfin, celui qui vole des ruches ou leur contenu est condamné à rembourser à la victime non seulement le montant du vol, mais encore à lui donner quatre chèvres et à offrir un repas à la Djemaa<sup>2</sup>.

Telles sont les coutumes en usage dans ce curieux exemple de collectivisme et de coopération appliqué à l'apiculture. Sans doute le système est-il bon puisque le rucher créé voilà plus de cent ans est encore régi par les mêmes règles et qu'aucune modification ne paraît avoir été apportée à l'exploitation.

Il est à souhaiter que les autorités gouvernementales classent ce rucher parmi les sites historiques uniques dans les annales de l'apiculture et qu'elles encouragent les propriétaires à peupler la totalité des emplacements dont ils disposent.

*Paul Haccour  
Apiculteur-éleveur  
Sidi Yahia du Gharb (Maroc)*

<sup>1</sup> Chef de quartier.

<sup>2</sup> Assemblée des responsables.